

Chapitre IV

Roubaix et l'immigration

Nous allons reprendre l'histoire de la ville du point de vue de l'immigration et du traitement de cette réalité dès lors qu'elle devient enjeu politique et appelant donc une réponse politique sous forme de conception et de mise en œuvre d'une politique publique.

Afin d'éviter le style de la chronique, cette histoire longue de l'immigration à Roubaix, caractéristique qui sépare cette ville d'autres situations notamment des villes de banlieues avec grands ensembles et qui ont vu affluer l'immigration dans les années 60, nous impose de concevoir une périodisation. Le choix de la périodisation soulève de nombreux problèmes méthodologiques.

On pourrait partir du discours public sur l'immigration qui s'appuie implicitement sur une périodisation. Le discours public sur l'immigration à Roubaix est marqué par le thème de la permanence : « de tous temps, la ville de Roubaix a été une ville d'immigration ». Il évoque volontiers la puissance de l'immigration belge qui faisait de Roubaix en 1872 la quatrième ville belge du monde, puis la prédominance actuelle de l'immigration maghrébine. Ce terme de maghrébin vient neutraliser la réalité vécue de l'immigration maghrébine, à savoir la place des « arabes » dans la cité et le poids de la composante algérienne. Enfin il souligne la mondialisation de cette immigration dans les années 90 avec l'arrivée des communautés asiatiques, africaines, turques et d'Europe de l'Est. Belges, maghrébins, monde entier, voilà la périodisation du discours public.

A partir de ce thème de la permanence, deux stratégies sont possibles.

Celle de la continuité : « de tous temps, Roubaix a été une ville d'immigration et a réussi l'intégration des vagues migratoires successives. Contrairement à ce que l'on pense, l'intégration des Belges ne fut pas sans heurts, ni celle des Polonais mais ces difficultés ont été oubliées. De ce fait, on postule que les difficultés actuelles sont temporaires et transitoires. Elles doivent être relativisées et l'accent doit être mis sur le processus historique long et durable de l'intégration. »

Au contraire de la continuité, le discours de rupture mettra l'accent sur les différences de fond entre l'immigration maghrébine et l'immigration belge. Il évoquera alors la rupture culturelle provoquée par l'immigration maghrébine, son caractère d'inassimilabilité du fait de ses référents culturels notamment religieux.

La périodisation à l'œuvre dans le discours public construit donc une alternative continuité/rupture.

Une tentative d'objectivation du développement de cette question appelle donc à se tenir à l'écart de cette construction idéologique partagée par les acteurs roubaisiens.

Dès lors, un premier facteur d'objectivation sera une périodisation fondée sur les flux migratoires. Elle recouperait essentiellement le découpage en deux périodes observé précédemment : Belgique / Maghreb. Mais justement, la représentation du problème de l'immigration à Roubaix a conduit à sous-estimer complètement la place des Portugais qui furent longtemps la deuxième communauté étrangère à Roubaix, sans oublier les Polonais et les Marocains. La production scientifique sur ces communautés est très faible. Ni le poids numérique, ni les caractéristiques sociales n'explicitent ces oublis.

Il faut donc considérer que ceux qui focalisent l'attention croisent 2 facteurs : le poids démographique et le facteur politique.

Les Belges ont, dans l'imaginaire comme dans la réalité, joué un rôle essentiel du point de vue politique. Ils furent à l'origine des grandes grèves ouvrières telles celles de 1880. Leur « naturalisation » massive à la fin du siècle renforça de manière décisive l'électorat qui porta le Parti ouvrier français au pouvoir et la question du travail frontalier fut une question politique sensible localement et nationalement.

De même, la focalisation sur l'immigration algérienne s'explique d'abord par la sensibilité politique de la question algérienne (statut particulier des Français musulmans d'Algérie, guerre d'Algérie, guerre entre factions nationalistes algériennes sur le territoire roubaisien, accords particuliers entre la France et l'Algérie sur la circulation des ressortissants algériens, terrorisme, islam, Harkis, etc).

Une périodisation par vagues migratoires appellerait à mettre l'accent sur celles qui portent une sensibilité politique particulière et sur lesquelles nous avons de ce fait des données objectives et conduirait donc à fausser notre analyse.

Une autre périodisation semble enfin possible en distinguant les différents mandats électoraux : Lebas, Provo, Prouvost, Diligent, Vandierendonck.

Mais cette périodisation électorale serait perturbée par le fait que des réflexions engagées sur un mandat trouvent leur application dans l'autre et que donc nous aurons à gérer des phénomènes de décalage sur les phases conception / décision / mise en œuvre des dispositifs. Par ailleurs, l'analyse fine de l'action municipale montre que les régularités et ruptures

correspondent rarement à un mandat. Chaque mandat est plutôt traversé par un certain nombre de contradictions que nous allons évoquer.

Je proposerai donc une périodisation complexe articulant essentiellement trois données :

1. Les ruptures de la société locale,
2. les vagues migratoires,
3. les politiques publiques.

Les ruptures de la société locale

Une première césure apparaît dans l'histoire de l'immigration et de son traitement : la fin de la ville industrielle. Cette crise s'amorce au milieu des années 50 et se poursuit aujourd'hui par son traitement avec la stratégie de « ville renouvelée. »

La ville industrielle, c'est cette société à fort coefficient d'intégration qui unit dans un projet commun les composantes économique, politique, sociale et culturelle de la ville. La mort des industries traditionnelles et la crise urbaine vont faire muter ce système. Aujourd'hui, les composantes économique, politique, sociale et culturelle sont séparées.

L'économie ne s'incarne plus dans un acteur, comme autrefois le patronat textile, et n'entretient pas de liens structuraux à la municipalité. On est passé à une logique d'économie déterritorialisée et de groupes économiques engageant au coup par coup des négociations bilatérales avec la ville. Les fonctions travail et habitat sont séparées. La cohésion sociale est mise à mal par la pauvreté et le chômage structurel. L'unité culturelle qui s'organisait autour de la sociabilité ouvrière ne résiste pas au déclin du monde ouvrier et à l'émergence de cultures nouvelles portées par l'immigration.

Sur le plan politique, la société politique locale apparaît en décalage par rapport à la population définie par l'immigration et/ou la pauvreté et l'exclusion et son projet politique ne pèse que marginalement sur l'économie et les évolutions culturelles.

De ce point de vue, l'immigration belge a toutes les caractéristiques de l'immigration dans une société nationale à fort coefficient d'intégration, à savoir la société que pouvait observer Durckheim.

Au contraire, l'immigration algérienne porte la charge de la disparition du modèle industriel et de sa mutation. Elle arrive essentiellement dans les années 60 et jouera le rôle de variable d'ajustement du modèle industriel.

Les Algériens occupent les emplois peu qualifiés du textile permettant aux P.M.E. de peser sur la force de travail pour retarder la modernisation technologique et aux grands groupes de rationaliser l'utilisation de leurs équipements par la mise en place du travail posté.

Les Algériens occupent un segment du logement roubaisien (maisons ouvrières, courées, garnis, habitat insalubre) redonnant de la valeur à ce segment qui fera l'objet à nouveau d'investissements à minima, voire de spéculations et entrent dans le système général de hiérarchisation des populations par leur ségrégation spatiale entre segments du parc social et entre parc social et habitat privé de qualité médiocre.

En quelque sorte, les Algériens sont les acteurs de la clôture du monde industriel et dans le même temps, ils vont prendre de plein fouet la mutation du système.

C'est d'abord l'immigration algérienne qui porte la question de l'émergence de nouveaux acteurs culturels, culturels et politiques.

Ce sont d'abord eux qui sont victimes quotidiennement de discriminations

qui mettent à mal la conception traditionnelle de l'égalité et ce sont eux qui posent avec force l'incapacité du système politique local à intégrer l'élite de cette nouvelle vague migratoire.

De ce fait, ils constatent et accélèrent la mutation du monde industriel en société éclatée. De ce fait, il y a bien deux périodes clés : celle de l'immigration belge et celle de l'immigration algérienne dont nous avons décrit les traits essentiels et sur lesquels il convient de revenir.

l'immigration belge

Chantal Pétilion, dans sa thèse de référence sur « *la population de Roubaix, 1740-1889 : une croissance exceptionnelle* », a raison de commencer son travail par la citation suivante : « *Roubaix est une cité sans tradition où l'élément roubaisien primitif est submergé par les immigrants accourus surtout de la Flandre belge et du Hainaut belge. L'histoire de cette immigration est l'histoire même du Roubaix moderne. Lorsque les petits ateliers de draperie, ateliers familiaux mus à bras alimentés pour le lavage par les eaux des minces ruisseaux du Sartelet et du Trichon furent remplacés par les grandes usines à vapeur, Roubaix ne put fournir à ces manufactures le nombre de travailleurs nécessaires. Plus d'un parmi les établissements d'aujourd'hui emploient un nombre d'ouvriers supérieurs à celui que la ville de Roubaix toute entière aurait pu fournir, il y a 60 ans. Alors on dut faire appel aux bras du dehors. Les campagnes peuplées de la région ne pouvant suffire, on s'adressa à la Belgique, inépuisable réservoir d'hommes. Une énorme partie de la population, plus du tiers, est belge*⁴⁷.

La même citation ouvre le travail réalisé par Michel David, Philippe Waret, Alain Guillemin, rapport d'étude de juin 1995 pour Lire à Roubaix, « *L'intégration des Belges à Roubaix 1880-1914*⁴⁸ ».

47- Arduin-Dumazet, Voyage en France, la région du Nord 1899 Tome 1 page 81 et 82

48 - David (M.), Guillemin (A.), Waret (P.), *Langues et culture à Roubaix, 1880-1914*, Lire à Roubaix David (M.), " L'intégration des belges à Roubaix, 1880-1914 ", Lire à Roubaix, 1995.

L'immigration à Roubaix n'est pas un phénomène conjoncturel récent mais une donnée structurelle constitutive de l'histoire économique et démographique de la ville. L'immigration n'a d'autres fondements que la révolution économique. L'appel à l'immigration belge n'est d'ailleurs pas le résultat de la révolution industrielle mais vise à résoudre les contradictions internes à la période proto-industrielle ouvrant les conditions du démarrage industriel : L'appel massif à la main d'œuvre belge permettant le remplacement de la fabrique par la concentration des moyens de production dans les manufactures.

Chantal Pétilion met en exergue les données fondamentales suivantes : le caractère exceptionnel de la croissance industrielle roubaisienne : « *la croissance annuelle de la population urbaine en France entre 1806 et 1911 fût en moyenne de 1,22 % contre 12,04 % à Roubaix* »⁴⁹. Alors que la population urbaine française était multipliée par 3,3, la seule population agglomérée de Roubaix l'était par 26. Pour la population totale, elle fut multipliée par 15 entre 1801 et 1911. Le caractère atypique de la révolution industrielle situe la ville dans des problématiques proches des grandes cités anglaises et n'est pas comparable à d'autres situations françaises. Roubaix peut être qualifiée de colonie belge, « *la zone de recrutement de la population roubaisienne s'étendait en effet bien plus en Belgique que dans la France lointaine, conséquence du poids de la géographie à l'histoire. Jean Stegers qualifie d'émigration par contiguïté le passage d'une frontière qui pratiquement n'en est pas une, qui n'existe guère sur le plan psychologique. Le terme d'émigration est d'ailleurs impropre, en fait, il existe essentiellement entre la Belgique et la France une circulation de main d'œuvre* ».⁵⁰ Ce point est fondamental. On pourrait même se demander si, bien que du point de vue juridique, il s'agisse d'une

immigration, cette immigration de par ses caractéristiques a été vécue psychologiquement par les accueillants comme par les émigrés comme une immigration mais bien plutôt comme une circulation de main d'œuvre, ce qui explique l'accent mis sur les phénomènes de circulation et de concurrence.

De ce fait, on pourrait dire que les premières vagues migratoires au sens que nous donnons aujourd'hui à ce terme seraient effectivement les Polonais puis les Italiens, les Espagnols et les Portugais, ce qui expliquerait que, dès lors qu'on y ajoute un coefficient d'hétérogénéité culturelle et une sensibilité historique particulière, le rejet de l'immigration se concentre sur l'immigration algérienne. En quelque sorte, d'une certaine manière, l'ancienneté de l'immigration n'amène pas forcément à considérer que la société locale avait acquis les savoir-faire facilitant l'intégration des immigrés si nous ne sommes plus dans une situation de circulation de main d'œuvre par contiguïté.

Le rapport d'étude de « *L'intégration des belges à Roubaix 1899-1914* » explore plus particulièrement ce moment où les questions de l'intégration vont se poser. Après avoir rappelé le rôle joué par l'immigration belge dans une révolution industrielle atypique, le rapport s'interroge sur le fonctionnement de l'immigration belge dans une période 1871-1914 qui constitue l'apogée roubaisienne ; en 1872 Roubaix a 75 000 habitants dont 42 103 belges ; elle atteint en 1911 124 000 habitants et ce développement démographique lié à un développement économique est, en même temps, un moment fort de conflits sociaux et politiques, les conflits politiques succédant aux conflits sociaux.

Autour de 1890, ce qui a germé dans les grèves de 1880 monte grâce à l'action de la presse, à la constitution d'unions

49- Pétilion C., *op. Cit*, P 131

50 - Pétilion C., *op. cit* ; P 189

syndicales, de coopératives, au travail de militants collectivistes. Le Parti ouvrier français remporte un succès extrêmement rapide. La section du Parti ouvrier français fondée en 1889 emporte la victoire aux élections municipales en 1892. Cette année, les socialistes prennent la mairie, succès confirmé en 1896 où les socialistes passent au premier tour. Leur liste est composée uniquement d'ouvriers comme Henri Carette, Lepers, Vandeputte, qui sont tisserands, mécaniciens, trieurs de laine. Les socialistes mettent en place une action sociale vigoureuse notamment avec la création de crèches ; ce succès municipal est confirmé par la victoire législative historique de Jules Guesde. On dit de Roubaix qu'elle est « la Mecque du socialisme » ou « la ville sainte du socialisme ». Le succès des socialistes imposera à la droite de renouveler sa pensée en inventant des mesures sociales à caractère paternaliste qui seront au fondement de la campagne électorale d'Eugène Motte qui bat Jules Guesde en mai 1898 aux législatives et qui contraint les socialistes à démissionner de la mairie le 21 décembre 1901.

Les caractéristiques de l'émigration belge permettent de comprendre le rôle fondamental joué par cette émigration sur les plans démographique, économique et politique. Dans une première période (1815-1830), les provinces belges connaissent un marasme économique qui amène le petit peuple des journaliers, fileuses, tisserands, dentellières, tricoteuses et artisans du plat pays de Bruges, Tournai, Courtrai, Gand, Anvers et Bruxelles à affluer vers Roubaix. En 1846-1848, c'est la crise alimentaire occasionnée par la maladie de la pomme de terre et la rouille du seigle qui crée une situation de marasme accélérant l'émigration. Cette période est à l'origine du sous-développement social et du fléchissement démographique des Flandres à la différence de la Wallonie. En 1849-1870, l'émigration belge connaît

son maximum d'intensité pour ensuite se stabiliser et régresser.

Si l'émigration concerne, par cercles concentriques des contrées de plus en plus éloignées, la ville de Gand offre un cas particulier. Gand était devenu, dès l'Empire, un véritable centre d'industries textiles et mécaniques avec des capacités de production modernes. Quand les firmes gantoises furent coupées du marché français et concurrencées par les produits anglais, la crise provoqua une émigration vers les ateliers textiles de Roubaix. Les entreprises en cours d'installation réservèrent un accueil favorable aux ouvriers déjà exercés aux techniques nouvelles. Ainsi l'émigration gantoise ne constituait pas un apport de main d'œuvre sous qualifiée d'ouvriers à domicile ou de ruraux mais une main d'œuvre qualifiée exercée aux techniques de production moderne, en clair une nouvelle classe ouvrière.

Cette aristocratie gantoise fut la victime des incidents xénophobes de 1819. Ceci permet de comprendre aussi que les Gantois furent le noyau dur de la constitution d'une conscience coopérative syndicale et politique. Les Gantois assurèrent l'éducation politique des roubaisiens. En 1880, la grande grève du textile fut animée politiquement par les socialistes gantois Vanbeveren et Anseele, et la coopérative de l'Union à Roubaix a été créée sur le modèle du célèbre Vooruit de Gand.

L'immigration belge fut enfin travaillée par une contradiction fondamentale entre résidents et frontaliers. On distingue trois catégories : les résidents domiciliés, les résidents temporaires et les frontaliers. Les résidents domiciliés sont les travailleurs admis à domicile. Ils s'installent à Roubaix de manière définitive. Les résidents temporaires sont une catégorie intermédiaire, ils restent en relation avec leur commune d'origine où ils ont conservé leur domiciliation et ils viennent à Rou-

baix pour trouver un travail plus rémunérateur. Ils reviennent régulièrement chez eux, notamment pendant les périodes de chômage. Cette situation intermédiaire disparut progressivement. Soit ces immigrants lointains s'installèrent près de la frontière à Mouscron, Herseaux, etc et devinrent des frontaliers, soit ils s'installèrent définitivement à Roubaix. La troisième catégorie représente les Belges frontaliers, c'est-à-dire migrant quotidiennement à Roubaix. Ces frontaliers sont des migrants quotidiens.

Dans un premier temps, les circulations pendulaires sont hebdomadaires. Ils viennent le lundi à midi et repartent le samedi soir. Ceux-là sont essentiellement des ouvriers du bâtiment. On les appelle les « pots bures » et ils concentrent la haine xénophobe du fait que, ne consommant rien à Roubaix, puisqu'ils amènent leur nourriture et logent le dimanche à l'étranger, ils sont coupés des flux de l'économie locale. La montée en flèche des mouvements frontaliers intervient en 80-90 parce que les salaires français sont supérieurs aux salaires belges alors que le coût de la vie en France est supérieur au coût de la vie en Belgique. Le travail frontalier maximise le travail immigré grâce à l'amélioration des transports, notamment autobus et chemins de fer. Mais aussi parce que le développement d'un climat anti-étranger avec des incidents violents, qui opposent les mineurs français et du borinage en 1892, se traduit à Roubaix par la célèbre chanson de mi-carême de Louis Pontier en 1897 : « *Les Pots bures, peste à Roubaix.* » Beaucoup de Belges installés plient bagages et se replient à la frontière. Mouscron qui avait 6 175 habitants en 1846 en a 19 366 en 1900, Luigne, 1 437 en 1846, 1 960 en 1900.

Le « pot bure » désigne le Belge, c'est-à-dire le Flamand ; on l'appelle aussi le « popol », sujet du roi Léopold ou le « Flamin ». Le pot bure désigne la nourriture que les Belges amènent pour ne rien

acheter en France. La chanson reprend tous les griefs opposés à la venue des travailleurs belges dans le Nord de la France. Les Belges, c'est-à-dire les Flamands, sont accusés de faire baisser les salaires, de pratiquer la fraude, de ne payer aucun impôt, de remplacer les jeunes roubaisiens partis accomplir leur temps de service sous les drapeaux. Ce type de chanson n'est pas rare, elles sont souvent créées par d'anciens belges « naturalisés ».

En clair, le sentiment xénophobe ne concerne pas les Belges mais essentiellement les frontaliers. Les travailleurs immigrés belges sont donc confrontés à deux stratégies : soit s'installer et s'intégrer, soit être frontalier et subir la xénophobie. Le climat anti-étranger et les lois de naturalisation de 1892 et 1893 vont créer une pression sur le travail frontalier pour privilégier l'installation et la naturalisation.

L'immigration belge est l'exemple même de l'immigration dans une société d'intégration locale.

Du point de vue de l'emploi et du logement, il s'agit essentiellement d'une population ouvrière participant à la division sociale du travail, concentrée dans l'habitat ouvrier, discriminée du point de vue des droits sociaux. En effet jusqu'en 1854, pour être éligible au bureau de bienfaisance, il fallait prouver un an et un jour de résidence. Après 1854, il fallut prouver cinq ans de résidence, après 1871, un an à nouveau. Les nouveaux arrivés ne pouvaient donc bénéficier de la charité publique et n'obtenaient aucun secours en cas de difficulté. L'assistance aux vieux infirmes, et aux malades incurables et l'aide médicale gratuite sont réservées aux nationaux. La loi sur les accidents du travail en 1898 prévoit que la couverture ne sera pas la même pour les étrangers. Si un étranger meurt en France à la suite d'un accident du travail, ses héritiers ne reçoivent aucune compensation s'il habite hors de France. Les frontaliers ne sont donc pas cou-

verts par la loi sur les accidents du travail. Il en est de même de la loi sur les pensions qui ne bénéficie pas aux étrangers.

Cette immigration ouvrière participe cependant à des logiques d'intégration culturelle. Rapidement, les stratégies linguistiques des Flamands confrontés à un plurilinguisme entre flamand, picard et français national, c'est-à-dire essentiellement le français élémentaire enseigné à l'école publique, leur font choisir rapidement l'acquisition de la langue française à l'école et la pratique du picard (le « patois ») dans la sociabilité ouvrière. Le bilinguisme recule en deux générations.

L'intégration politique est accélérée par les lois de naturalisation, essentiellement motivées par des considérations de démographie et de politique étrangère. Augmenter le nombre des français, c'est augmenter le nombre des soldats en prévision de la revanche. Cette intégration politique se fit essentiellement par la promotion du socialisme municipal. La loi de 1889 a eu des effets évidents sur la masse des votants. Si on additionne les inscrits sur les listes électorales des cantons Est et Ouest de Roubaix, on s'aperçoit qu'en 1888, il y a 13 161 inscrits, 14 784 en 1889, 15 708 en 1890, 16 421 en 1891, 17 105 en 1892. La progression est donc de l'ordre de 25 %. Si l'on ajoute à cela la progression des idées socialistes dans la population ouvrière, ceci explique largement le renforcement du courant politique représenté par le Parti ouvrier français, sans parler de l'apport intellectuel des militants socialistes belges.

Cependant, un tel apport n'empêcha pas le mouvement socialiste français, et particulièrement les sections roubaisiennes, d'être traversé par un débat relatif au travail des étrangers. Le Parti ouvrier français n'a pas résisté à l'énorme vague de xénophobie qui s'abat sur la France à cette époque. Dans un premier temps, les socia-

listes français défendent une position commune avec les socialistes belges exigeant au nom de l'internationalisme prolétarien que les frontaliers soient payés avec le même salaire. Mais rapidement, cette position est difficile à tenir devant le sentiment dominant dans la classe ouvrière. De plus en plus, on entend dans les réunions socialistes que l'existence des frontaliers est une cause de chômage et qu'il faut donc contrôler ce travail frontalier.

Ainsi finalement, si les socialistes sont arrivés au pouvoir grâce au noyau dur constitué de militants ouvriers d'origine belge, dès qu'ils furent au pouvoir et dans le souci de conserver leur électorat, ils résistèrent de plus en plus mal à la division de la classe ouvrière entre résidents et frontaliers, et on comprend dès lors l'amertume des militants belges quand ils virent la fédération du Nord du Parti ouvrier français, Gustave Delory en tête, soutenir que les frontaliers brisaient l'unité ouvrière en acceptant des rabais de salaire et approuver ouvertement l'amendement Ceccaldi qui visait à favoriser la répression du travail frontalier. Ainsi, Edouard Anseele, après avoir signalé que la disparition des ouvriers belges risquait de paralyser l'industrie textile, remarqua justement que l'immigration flamande est la seule immigration révolutionnaire en France, et que « *ce sont les socialistes gantois qui par leurs inlassables efforts ont créé dans le Nord le noyau de militants dont est sorti le parti ouvrier français d'aujourd'hui.* »

Ce rappel justifié de l'histoire ne modifia pas les positions des socialistes puisqu'une motion de blâme déposée au congrès de Nice en février 1910 contre les pulsions nationalistes prises par la fédération du Nord fut jetée aux oubliettes suite aux interventions apaisantes de Jean Jaurès. La capitulation devant la campagne en faveur du travail national sera le prélude

au passage du parti ouvrier à des pulsions nationalistes patriotiques représentées justement par Jules Guesde, député de Roubaix.

Cette opposition entre frontaliers et résidents sera constante par la suite. On touche probablement là la racine de la difficulté intrinsèque du socialisme roubaisien à traiter la question de l'immigration.

L'immigration algérienne

L'immigration algérienne connaît un développement important de 1954 à 1972. Jusqu'en 1954, l'immigration algérienne est modeste dans le département du Nord, surtout concentrée sur le Pas-de-Calais, relativement insignifiante sur la métropole lilloise. Le recensement de 1962 révèle une sensible augmentation de la population algérienne avec notamment l'arrivée des femmes et des enfants venus rejoindre le chef de famille. De 648 environ en 1954, la population féminine algérienne du département du Nord est passé à 3 731 en 1962. L'immigration algérienne double de 1954 à 1968.

Dès lors, cette immigration se concentre progressivement sur Lille/Roubaix/Tourcoing, et plus particulièrement sur Roubaix qui compte à elle seule, 10 268 étrangers algériens en 1968. Dans le département du Nord, les Algériens sont 7 598 en 1948, 13 170 en 1949, 15 160 en 1954, 19 399 en 1962, 34 972 en 1968.

L'immigration algérienne se situe donc dans une période marquée par la guerre d'Algérie puis l'indépendance algérienne. A Roubaix, les Algériens sont 2 980 en 1962, 6 715 en 1968, 9 647 en 1975, 9 098 en 1982. Cette population **triple** donc de 1962 à 1975 pour se stabiliser ensuite. Ces chiffres sont cependant trom-

peurs puisqu'il faut ajouter les franco-musulmans, c'est-à-dire les Harkis environ 2 500, et dès 1984, 1 500 Algériens naturalisés Français et 6 500 jeunes : la première génération née à Roubaix après 1963 et donc française. En 1982, c'est donc plutôt 20 000 Roubaisiens d'origine algérienne qu'il faut compter.

Le rapport publié par l'IREP sur « *les immigrés à Roubaix* » réalisé par Monsieur Decottignies⁵¹ apporte des éléments qualitatifs intéressants sur cette immigration algérienne. Au recensement de 1975, ceux que l'on appelle indifféremment immigrés ou étrangers sont 19,8 % de la population soit 21 680, d'abord des Algériens, puis des Portugais. Les Algériens représentent donc près de 50 % de ce total. L'analyse détaillée de la période 1977/78 montre la répartition géographique de cette immigration algérienne. A travers l'analyse de la population scolaire, les écoles maternelles et primaires publiques de Roubaix accueillent 33 % d'étrangers sur l'ensemble du district scolaire de Roubaix, c'est-à-dire Roubaix / Wattrelos / Leers / Lys-Lez-Lannoy / Lannoy / Croix / Wasquehal / Hem / Saily / Forest-sur-Marque /etc.

L'enseignement du premier degré public accueille 25 % d'étrangers quand l'enseignement privé en accueille 11 %. S'il y a 25 % d'élèves immigrés étrangers dans l'enseignement du premier degré, il n'y en a plus que 8 % dans le second cycle long. Les élèves étrangers se retrouvent essentiellement dans les sections de C.A.P..

Sur le plan géographique, les quartiers les plus concernés par la présence des étrangers sont, en fonction de la population scolaire, Fresnoy-Mackellerie : 54 %, Alma-Gare : 49 %, Cul de Four : 48 %, Hommelet : 48 %, Epeule – Trichon – Alouette : 45 %, E.C.H.O. : 41 %. Les écoles qui ont moins de 10 % d'étrangers sont : Pierre de Ronsard, Léo Lagrange dans le secteur des Trois Ponts ; Anatole

51- Decottignies (R.), *Les immigrés à Roubaix, Mission pour la promotion de l'éducation permanente*, commande de la commission extra municipale des populations étrangères de Roubaix, 1978

France, Jouhaux et Vaillant dans le secteur centre et Camus. Les étrangers sont, particulièrement les Algériens, massivement présents dans les quartiers Nord et Ouest, ainsi que le quartier du Pile, moyennement présents sur les Trois Ponts, le Nouveau Roubaix et Hauts Champs, faiblement présents dans le centre et les secteurs résidentiels de la ville.

Le textile est le premier employeur de ces immigrés algériens puisqu'ils sont 15 % des effectifs du textile du Nord en 1954, 26 % en 1962, 27 % en 1968 essentiellement concentrés dans le peignage et la teinture. 33 % des effectifs de peignage sont des Algériens, 4,3 % dans le tissage. Les postes occupés par les Algériens sont ceux laissés par la main d'œuvre européenne par la nature des produits manipulés, des postes occupés, la pénibilité du travail, l'absence de qualification requise et les faibles salaires.⁵²

Sur le plan du logement, l'immigration algérienne est sur-représentée dans l'habitat de médiocre qualité notamment les courées et les maisons ouvrières sur rue. En raison de la faiblesse économique de cette immigration, les travailleurs isolés sont portés vers les cafés et les garnis. Ces derniers sont généralement tenus par des compatriotes et les ouvriers y vivent entassés, parfois à dix dans une petite pièce dont l'état est un défi aux lois les plus élémentaires de l'hygiène. L'exploitation à laquelle ces travailleurs isolés sont soumis par des marchands de sommeil est une des caractéristiques essentielles de la trajectoire résidentielle des travailleurs isolés. Ces cafés garnis jouent un rôle de sociabilité puisque dans la majorité des cas, ils rassemblent les travailleurs d'un même douar ou d'une même tribu. Ils offrent enfin les maigres loisirs auxquels peuvent accéder ces travailleurs d'immigrés : jouer aux dominos et écouter de la musique. On se voit aussi offrir par le cafetier un peu

de subsistance quand on est au chômage ou malade, ce que n'offrent pas les foyers d'hébergement.

Au 31 décembre 1968, on compte à Roubaix 156 cafés garnis totalisant 1 050 chambres et logeant officiellement 1 570 locataires, en réalité, plus de 2 500. Ces cafés garnis sont essentiellement concentrés sur les quartiers du Cul de Four, Basse Masure, Alma, Fontenoy et Pile.

Quant aux familles, celles-ci accèdent difficilement au logement social. Le nombre de demandes insatisfaites formulées par les travailleurs français et les critères exigés pour accéder à un H.L.M. conduisent très peu de familles algériennes à bénéficier de tels logements. Le cas des familles nombreuses est un facteur discriminant. De ce fait, les Algériens sont un public privilégié des logements de transition gérés par le PACT.

Ainsi en 1966, selon les sources du CAL PACT de Roubaix, les demandes de logements non satisfaites recensées par le Cal Pact sont de 744 pour les familles françaises, 200 pour les familles étrangères, 209 pour les familles nord-africaines. En 1970, les effectifs sont de 488, 156 et 266. Les raisons des demandes de logements pour les familles algériennes sont à :

- 42 % : surpeuplement en taudis ou logements sans confort,
 - 26,9 % : cohabitation,
 - 11,7 % : surpeuplement en taudis,
 - 6,4 : garnis,
 - 6,4 % : familles séparées faute de logement,
 - 3,8 % : baraquements,
 - 2,8 % : sans logement ;

Ces termes décrivent la misère vécue par cette population. Quant aux relo-

52- En fait, celle-ci a succédé à la main-d'œuvre frontalière. F. Lentaker a étudié les migrations frontalières et les raisons de leur reflux : à la fin de l'année 1957, le personnel frontalier entre pour plus de 25 % dans la main-d'œuvre totale employée à Roubaix - Tourcoing. C'est pourquoi, en août 1957, à l'annonce de la dévaluation du franc qui ampute d'autant le salaire des frontaliers, les industriels de Roubaix -Tourcoing s'agitent : il n'est pas question d'augmenter d'autant les salaires des ouvriers belges résidents en France.

Par ailleurs, l'activité économique se développe dans la région de Courtrai, de Tournai, d'Ypres, voire plus près de la frontière à Comines-Belgique. Les salaires et avantages sociaux versés en Belgique sont désormais supérieurs à ceux versés en France, d'autant plus que le pouvoir d'achat du franc français diminue par suite de son alignement au cours libre en usage dès 1957. Ainsi, l'utilisation pendant un siècle, de la main d'œuvre belge prend fin : l'emploi frontalier, de 1962 à 1967, est réduit de 43 % dans l'arrondissement de Lille, réduction encore plus forte à Roubaix et Tourcoing.

gements effectués par le CAL PACT sur la famille algérienne, ils s'établissent ainsi en 1972 :

- 404 personnes relogées dont 299 en secteur ancien
- 92 en secteur neuf
- 13 sur un centre d'accueil ou un hébergement temporaire.

Les familles algériennes occupent donc le secteur le plus délabré du logement à Roubaix et sont relogées dans le secteur ancien, soit pour être exploitées par des propriétaires souvent compatriotes, soit pour acquérir à bas prix des logements médiocres, notamment les familles harkis qui utiliseront, à cet effet, les aides spécifiques pour la réhabilitation et l'accession à la propriété.

Cornuel et Duriez ont bien décrit ce **système local de l'habitat**, qui ségrègue selon des normes sociales redoublées par des critères ethniques, la population roubaisienne.

Le contexte politique pèse lourdement sur l'immigration algérienne. Cette immigration vient, dans les années 1950, de Kabylie et, plus particulièrement, d'un certain nombre de communes et de douars. Le regroupement affinitaire par village ou région pèse fortement sur la construction des liens de sociabilité interne de la communauté algérienne.

Pendant la période de la guerre d'Algérie, des affrontements internes, d'une extrême gravité, marquent durablement la vie roubaisienne. En effet, de tradition, la ville de Roubaix est la capitale messaliste du Nord de l'Europe, regroupant des militants fidèles à Messali Hadj, le Zaïm, fondateur historique du nationalisme algérien. Le F.L.N., dont le fief dans le département du Nord est Ostricourt, engagera une lutte contre les réseaux messalistes afin de les éliminer, de faire prévaloir sa

propre stratégie et de conquérir le monopole de la représentation politique du peuple algérien.

De 1956 à 1962 et dans les années suivantes, de nombreux incidents opposent messalistes et nationalistes du F.L.N. (mitrillage de façades de cafés, exécutions en pleine rue, etc). Un jour la rue de Lille est bouclée par des militants algériens afin d'exécuter un concurrent, ici et là, au petit matin, à la porte des courées et forts, on relève des cadavres.

André Diligent estime à 93 morts et 206 blessés les dégâts de cette guerre civile algérienne courant 1961. Vu l'ampleur des affrontements fin 1961, début 1962, et la poursuite des règlements de comptes jusque dans les années 1970, c'est plus de 200 morts et 400 blessés qui sont probablement victimes de cette guerre civile.

A partir de 1962, 1963 et 1964, plusieurs centaines de rapatriés se réfugient à Roubaix avec leurs familles. Ces Harkis, forces supplétives de l'armée française, partent pour des raisons spécifiques (exactions du F.L.N. à leur égard, abandon par l'armée française, exil via les camps du sud) et arrivent à Roubaix pour des raisons identiques à l'immigration algérienne qui, de 1962 à 1973, explose (industrie textile, logements à bas prix).

Ainsi donc, à partir du milieu des années 1960, des Algériens venus des mêmes régions, même si le cercle de recrutement de l'immigration d'algériens s'élargit pour toucher principalement les zones de Bouïra et Palestro, arrivent à Roubaix, partagent les mêmes quartiers, le même travail alors même que leurs trajectoires politiques sont elles radicalement différentes (Kabyles berbéristes vs Arabes et arabisants, partisans du P.P.A. puis du M.T.L.D. de Messali Hadj vs pro F.L.N., supplétifs de l'armée française vs immigrés économiques).

Ces contradictions minent durablement la communauté algérienne avec le souvenir des affrontements, des exactions, des crimes, des liquidations, de la violence qui s'est abattue en Kabylie comme à Roubaix. Cependant, l'origine géographique commune, les conditions de vie identiques produisent d'autres types de liens comme en témoignent les mariages entre enfants de familles F.L.N. et messalistes ou entre Harkis et immigrés. Mais on peut faire l'hypothèse que ces contradictions de fond ont freiné l'émergence d'une parole collective unie.

D'autres questions vont animer la communauté algérienne et, plus particulièrement, ses enfants :

- Gestion des lieux de culte à Roubaix, les premiers lieux de culte étant créés par les Harkis dans une progressive complicité avec le Maire démocrate-chrétien, André Diligent.

- Dans les années 1983- 1985, les débats agitent les fils de l'immigration algérienne quant à l'orientation à donner aux mouvements issus de la marche des beurs. Faut-il une large mobilisation anti-raciste, en alliance avec les forces de gauche ou faut-il donner la priorité à la construction d'un mouvement autonome de la communauté maghrébine ? Faut-il promouvoir l'intégration française ou faire valoir la reconnaissance du droit à la différence ?

- De même, dans les années 1990, si le soutien au peuple palestinien fédère, les nouveaux événements qui agitent l'Algérie divisent, surtout sur l'attitude à adopter face à l'émergence de l'islamisme radical.

En quelque sorte, les lignes de fracture perdurent, comme si on se passait le « mistigri » de génération en génération : jouer un rôle d'intermédiaire entre le pouvoir local et la communauté afin de se

voir reconnaître un statut d'encadrement ou construire un acteur autonome qui établit un rapport de force avec l'autorité locale, pousser la différenciation culturelle ou exiger l'accomplissement du système d'intégration républicaine.

Si ces débats concernent l'ensemble du territoire français et sont des questions politiques majeures, ils trouvent un écho particulier dans l'histoire spécifique de la communauté algérienne à Roubaix, du fait des rapports particuliers que l'Algérie entretient avec la France et notamment avec les idées d'assimilation et d'intégration puisque le projet colonisateur se fit au nom des principes qui fondèrent, en France, le modèle d'intégration et du fait enfin des contradictions internes qui ont explosé dans les années 1960 et se sont poursuivies ensuite.

En définitive, la rupture entre ces deux moments (le moment belge, le moment algérien) l'emporte sur la continuité. Certes apparemment, ces deux vagues migratoires entrent à Roubaix par le bas (les emplois peu qualifiés, l'habitat dégradé). Mais les processus ultérieurs les séparent.

Dans le cas de l'immigration belge, la posture de l'étranger est occupée par les frontaliers, c'est-à-dire les non-sédentaires. La constitution de cet adversaire en retour intègre les Belges résidant dans la communauté roubaisienne. Dès lors, cette immigration résidente se fonde dans la classe ouvrière et a le même destin qu'elle (promotion sociale de génération en génération, accession au pouvoir politique local et, sur le plan culturel, disparition rapide des particularismes linguistiques et sujétion au parler populaire comme au français officiel). Les marionnettes apportées par les ouvriers gantois à Roubaix s'intègrent rapidement pour devenir un fleuron du patrimoine local.

Les fonctions culturelles, sociales et politiques apparaissent donc unifiées dans une même trajectoire qui va vers l'indifférenciation et la banalisation.

Concernant la communauté algérienne, le processus est autre. Sur le plan social, la promotion est bloquée par les licenciements massifs liés à la crise industrielle et la discrimination qui frappe les jeunes même en cursus de formation ascendant. La communauté est longtemps cantonnée dans l'habitat privé insalubre avant de se voir concéder des segments du parc social abandonnés par les bailleurs à la question sociale et cette communauté vit les progrès de l'exclusion dans des territoires frappés par la crise.

Loin de se fondre dans la classe ouvrière, la présence algérienne est vécue par le monde ouvrier traditionnel comme la cause et le symptôme de sa dégradation. Les anciens ouvriers devenus « petits blancs » déclassés voient comme l'adversaire ces familles immigrées qui « envahissent », peu à peu, leur espace.

Sur le plan politique, l'incapacité de faire émerger une communauté, comme la discrimination politique qui frappe l'émergence d'une élite maghrébine aux postes de responsabilité, tient cette communauté en dehors de la politique officielle.

Sur le plan culturel, les pratiques culturelles de cette communauté restent stigmatisées et quand elles s'expriment, c'est en renversant ce stigmaté et selon des logiques séparées. La division culturelle se fixe sur l'opposition religieuse entre une société largement laïcisée et un islam de plus en plus perçu comme radicalement religieux.

Les tentations pour reproduire le mécanisme qui séparera les résidents des frontaliers sont nombreuses. C'est par exemple la stratégie des Harkis qui négocient leurs droits de victimes auprès du pouvoir local en opposition aux immigrés économiques. Ce sont ces immigrés de longue date qui appellent les pouvoirs locaux à être plus répressifs vis-à-vis des clandestins et des délinquants qui ruinent l'image de la communauté. Mais cette tentative échoue. Les stigmates de la délinquance, de la clandestinité, la discrimination s'appliquent à tous et séparent encore plus cette immigration du corps social français.

Quant aux immigrations ultérieures, asiatiques et noires, même si la ville connaît des moments de tension, qu'il s'agisse de familles nombreuses africaines perturbant l'espace commun ou d'ateliers de confection asiatiques employant de nombreux clandestins, au final, l'image est bienveillante. Ces communautés suscitent globalement soit l'indifférence, soit la sympathie et les difficultés qu'elles rencontrent sont rapportées à des causes générales de type social.

La communauté algérienne n'a donc pas, pour des raisons historiques, bénéficié du processus d'intégration qu'a connu l'immigration belge et cette rupture régulièrement niée au nom de l'utopie d'une intégration toujours recommencée, constitue le problème politique majeur à traiter pour les politiques municipales d'intégration.